

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

FRUCTIPIERRE

Société civile de placement immobilier au capital de 190 192 225 €
Siège social : 1-3, rue des Italiens, 75009 Paris
340 846 955 R C S Paris.

Avis de convocation

Messieurs les Associés de la Société Civile de Placement Immobilier FRUCTIPIERRE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 26 juin 2009 à 9 h 30 au siège social de la société situé 1-3, rue des Italiens, 75009 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance, du Commissaire aux Comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008.
2. Affectation du résultat et distribution des bénéfices.
3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier.
4. Présentation de la valeur comptable déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
5. Présentation de la valeur de réalisation déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
6. Présentation de la valeur de reconstitution déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
7. Quitus à la Société de Gestion.
8. Autorisation de recourir à l'emprunt.
9. Approbation du versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage.
10. Autorisation de cession d'actifs immobiliers.
11. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jérôme JUDLIN.
12. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Xavier LAEMLE.
13. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la SCI SEVIHCRA.
14. Nomination de Monsieur Jean-Louis CAYROL en qualité de membre du Conseil de Surveillance.
15. Nomination de Monsieur Jean-Pierre MOTTET en qualité de membre du Conseil de Surveillance.
16. Nomination de l'APPSCPI en qualité de membre du Conseil de Surveillance.
17. Nomination de la SCI AAAZ en qualité de membre du Conseil de Surveillance.
18. Nomination de Monsieur Dominique LAURENT en qualité de commissaire aux comptes suppléant.
19. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.
20. Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

Projet de résolutions

Première résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2008.

Deuxième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation et la répartition du résultat de 21 763 385,52 euros telles qu'elles lui sont proposées par la Société de Gestion.

Le montant distribuable s'établit à 26 230 788,89 euros, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 4 467 403,37 euros. Elle convient de répartir aux associés une somme de 21 673 067,50 euros, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 4 557 721,89 euros.

En conséquence, le dividende unitaire de l'exercice 2008 revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 24,50 euros.

Troisième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport du Commissaire aux Comptes concernant les conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Quatrième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur nette comptable de la Société FRUCTIPIERRE, qui ressort à 309 662 108,37 euros, soit 350,05 euros pour une part,

Cinquième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur de réalisation qui ressort à 393 703 611,58 euros, soit 445,05 euros pour une part,

Sixième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur de reconstitution qui ressort à 446 711 349,88 euros, soit 504,97 euros pour une part.

Septième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à la Société de Gestion pour l'exercice 2008.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Huitième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire, dans le cadre des acquisitions de biens immobiliers, autorise la société de gestion à contracter des emprunts et souscrire des contrats de couverture de taux, donner toutes suretés réelles et toutes garanties sur les actifs immobiliers possédés par la SCPI au bénéfice des banques prêteuses, assumer des dettes ou procéder à des acquisitions payables à terme pour le compte de la SCPI, aux conditions qu'elle jugera convenables, dans la limite d'un montant maximum de 25 % du capital social de la SCPI FRUCTIPIERRE.

Ces acquisitions donneront lieu à la perception par la Société de Gestion d'une commission d'investissement de 2,5 % H.T. de la fraction du prix d'achat des actifs immobiliers financée à crédit.

Cette autorisation est accordée du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Neuvième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage fixé à 2,5 % H.T. du prix de vente des actifs immobiliers.

Dixième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Société de Gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des immeubles :

- 199/201, rue Colbert, Lille (59) ;
- 36, avenue Gallieni, Bagnolet (93) ;
- 44, rue Roger Salengro, Fontenay-sous-Bois (94) ;
- 241, rue Garibaldi, Lyon (69) ;
- 9/11, avenue Val-de-Fontenay, Fontenay-sous-Bois (94) ;
- 38, rue Boissière, 75016 Paris ;
- Parc Burospace, Bièvres (91).

Cette autorisation est accordée du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Onzième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jérôme JUDLIN pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Douzième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Xavier LAEMLE pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Treizième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la SCI SEVIHCRA pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Quatorzième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Jean-Louis CAYROL en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Quinzième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Jean-Pierre MOTTET en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Seizième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme l'APPSCPI en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Dix-septième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme la SCI AAZ en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Dix-huitième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Dominique LAURENT, sis 114, rue Marius Aufan à Levallois-Perret (92300), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-François SERVAL, démissionnaire, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Dix-neuvième résolution . — L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance

— Monsieur Jérôme JUDLIN

Né le 3 avril 1956

Nombre de parts détenues : 108 parts

Demeurant : 36, rue du Laos, 75015 Paris

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

. Gérant de société

— Monsieur Xavier LAEMLE

Né le 28 octobre 1969

Nombre de parts détenues : 1 106

Demeurant : 8, voir de Chatenay, 91370 Verrières-le-Buisson

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

. Conseiller relation client chez RENAULT SAS

— SCI SEVIHCRA

2, rue Napoléon 1er, 57400 Sarrebourg
Nombre de parts détenues : 30
représentée par Monsieur Gérard KLING
né le 16 juin 1953
Domicilié : 2, rue Napoléon 1er, 57400 Sarrebourg

Nominations en qualité de membre du conseil de surveillance

— SCI AAAZ
2, allée de Marivel, 78000 Versailles
Nombre de parts détenues : 50
Représentée par Monsieur Serge BLANC

— Monsieur Jean-Louis CAYROL
Né le 8 mai 1947
Nombre de parts détenues : 1
Demeurant : 8, rue Jouffroy d'Abbans, 75 017 Paris
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
. Consultant

Monsieur Jean-Pierre MOTTET
Né le 13 octobre 1947
Nombre de parts détenues : 109
Demeurant : impasse du Levant, 39240 Coisia
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
. Retraité

— APPSCPI
73, rue Jean-Jaurès, 95400 Arnouville-lès-Gonesse
Nombre de parts détenues : 5
représentée par Monsieur Jean-Jacques BONFIL-PRAIRE
73, rue Jean-Jaurès, 95400 Arnouville-lès-Gonesse

Pour avis, La société de gestion,
NATIXIS ASSET MANAGEMENT IMMOBILIER

0903527